

## Fiche de poste

### AGENCE DU TRAVAIL D'INTERET GENERAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE

---

<b>Référence :</b>	<b>05 - OA - 2022</b>
<b>Intitulé du poste :</b>	Responsable QHSE (H/F)
<b>Corps concernés :</b>	Directeur technique et agent non titulaire de catégorie A
<b>Affectation :</b>	Ministère de la Justice <b>Agence du Travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des Personnes placées sous main de justice (ATIGIP)</b> Service de l'emploi pénitentiaire
<b>Localisation :</b>	Service organisation industrielle – 11 rue Louisa Paulin – 19015 TULLE
<b>Poste profilé :</b>	OUI – PV
<b>Groupe RIFSEEP :</b>	Sans objet

---

#### I. Missions et organisation de l'Agence :

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'ATIGIP est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

#### II. Missions et organisation du service :

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 55 personnels à Tulle (19). En 2020, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 25 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

### III. Description du poste :

Placé sous l'autorité du responsable du service organisation industrielle, ce personnel assure les missions suivantes :

#### Missions « Santé et sécurité au travail » :

- Suivi et animation de la démarche sécurité : suivi des règles santé et sécurité au travail des ateliers (1/4 d'heure sécurité);
- Garantir le suivi de l'outil QSE ;
- Gestions des formations sécurité (Habilitation électrique, sauveteur secouriste du travail, gestion de la formation CACES et autorisation) ;
- Gestion du suivi des accidents du travail, équipements et administratif dans WINLASSIE ;
- Suivi de la conformité du parc machine existant et analyse des machines achetées ;
- Elaborer et suivre les documents unique (contrôle des conditions de travail, évaluation des risques professionnels, analyses des causes, consignes de sécurité des machines) des ateliers ;
- Suivi des comptes rendus de l'inspection du travail ;
- Préparer et participer aux réunions du CHSCTD.

#### Missions « Qualité » :

- Contribution à la démarche de la responsabilité sociétale de la structure (ISO 26000) ;
- Déploiement et suivi d'un système qualité via la mise en place du Plan Qualité Général ;
- Préparation et suivi des audits de renouvellement des certifications (NF, ISO 9001(DAO NANTES, MARSEILLE, MONTMEDY,...) ;
- Suivi des audits qualité client MAEC LANNEMEZAN, EYSSSES); ;
- Développement de certifications produits ;
- Réalisation des audits Qualité sur site ;
- Garantir le suivi de l'outil QSE(WINLASSIE).

#### Missions « Environnement » :

- Pilotage des démarches « Installations Classées pour la Protection de l'Environnement » ;
- Mettre en œuvre des démarches environnementales au siège.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, il est principalement en relation avec :

- Le Directeur adjoint de l'ATIGIP ;
- La Cheffe du service de l'emploi pénitentiaire et ses adjoints ;
- Les services du siège et ateliers ;
- Les fournisseurs ;
- Les clients.

### IV. Compétences requises – Aptitudes professionnelles requises :

- **Savoir** : Formation qualité, hygiène, sécurité et environnement niveau BTS/DUT voire supérieur ou équivalent.
- **Connaissances** : Environnement professionnel, milieu industriel.

- **Savoir-faire** : Expérience sur poste similaire, maîtrise des logiciels bureautiques, maîtrise des normes et de la réglementation en vigueur, savoir analyser, savoir assurer une veille juridique et réglementaire, savoir travailler en réseau.
- **Savoir-être** : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens du travail en équipe, maîtrise de soi, discernement, sens de l'éthique, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, disponibilité, pédagogie, réactivité.

Des formations d'adaptation à l'emploi en fonction des besoins peuvent être envisagées.

#### **V. Caractéristiques administratives du poste :**

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de 24 mois avec renouvellement par reconduction expresse.

La rémunération du poste est déterminée selon le profil du candidat et expérience.

La prise de fonction est prévue dès que possible.

#### **Renseignements et candidatures**

##### **Sur les aspects techniques du poste :**

Monsieur Jean-Michel BAUCHERON

Tél : 05 55 29 53 02

##### **Sur les aspects administratifs du poste :**

Service des ressources humaines

Tél : 05 55 29 99 40

##### **Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :**

Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice

Service des ressources humaines

11, rue Louisa Paulin B.P. 534

19015 TULLE CEDEX

[recrutement@riep-justice.fr](mailto:recrutement@riep-justice.fr)